

# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 8 décembre 2023, à 9h25 à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx Cadieux, en présence des conseillères et conseillers suivants : madame Audrey Lacasse, monsieur Alexandre Lafleur, madame Maryse Gougeon et madame Sylvie Potvin.

Absences motivées : madame Danielle Meunier et monsieur Yves Laurendeau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

*À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.*

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Autorisation signature – Contrat travail DG**
- 4. Autorisation signature – Contrat travail DGA**
- 5. Adoption de la liste des dons pour 2024**
- 6. Utilisation d'une partie des surplus affectés**
- 7. Demande de prêt de salle gratuite – Rallye Défi - Week-end de formation**
- 8. Parole au public**
- 9. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 9h25 devant aucune personne.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2023-12-295**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la greffière-trésorière dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3- AUTORISATION SIGNATURE – CONTRAT TRAVAIL DG**

**2023-12-296**

#### **Autorisation signature – Contrat travail DG**

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'apporter des modifications au contrat de la directrice générale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Maxime Proulx-Cadieux, maire, à signer le contrat de travail de madame Krystelle Dagenais, soumis au préalable au conseil, au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- AUTORISATION SIGNATURE – CONTRAT TRAVAIL DGA**

2023-12-297

**Autorisation signature – Contrat travail DGA**

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'apporter des modifications au contrat de la directrice générale adjointe;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Maryse Gougeon  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Maxime Proulx-Cadieux, maire, à signer le contrat de travail de madame Isabelle Blais, soumis au préalable au conseil, au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5- ADOPTION DE LA LISTE DES DONS POUR 2024**

2023-12-298

**Adoption de la liste des dons pour 2024**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide financière de différents organismes;

**ATTENDU QU'** une somme de 6 000.00 \$ est prévue au budget 2024 pour des dons monétaires;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Audrey Lacasse  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de contribuer financièrement, aux montants mentionnés ci-après, aux activités des organismes suivants pour l'année 2024 :

-Club de motoneige Vallée de la Nation	250\$
-Association du Club Quad de la Petite-Nation	250\$
-Légion Royale Canadienne de la Petite-Nation, filiale 205	250\$
-Croix-Rouge canadienne (selon entente)	225\$
-Fabrique Saint-Félix-de-Valois de Chénéville	1 000\$
-Résidence de soins palliatifs le Monarque	500\$
-Cyclo-Limo	250\$
-Municipalité de Duhamel – Activité	1 000\$
-Banque alimentaire de la Petite-Nation (BAPN)	400\$
-Chasse aux trésors du Comité des Sports et Loisirs de Chénéville Inc.	300\$
-Tournoi de golf des Amis de l'Entraide du nord de la Petite Nation	600\$

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville contribue également à la Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation à raison d'environ 2 500.00\$ annuellement par le biais de la réduction sur le loyer qui est octroyé à l'organisme, en plus des prêts de salles gratuites pour leurs besoins;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville contribue également à d'autres organismes en prêts de salles gratuites, notamment le Club Chéné d'Or /FADOQ, le Cercle des Fermières de Chénéville, les Amis de l'Entraide du nord de la Petite-Nation, Prévention César (maison des jeunes), l'École Adrien-Guillaume, l'OBV RPNS et le CR3A Papineau;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission de chèques aux montants établis aux organismes auxquels ils reviennent, après réception d'une demande de leur part;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-70290-970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6- UTILISATION D'UNE PARTIE DES SURPLUS AFFECTÉS**

2023-12-299

Utilisation d'une partie des surplus affectés

**ATTENDU QUE** le surplus budgétaire des années antérieures a été affecté à différents projets;

**ATTENDU QUE** des achats de composteurs dans le cadre du projet de *Mise en place du compostage* au montant de 2 887.13 \$ taxes incluses ont été faits en 2023;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'utilisation du surplus affectés (compte #59-13190-000) au projet *Mise en place du compostage* pour le paiement des composteurs domestiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7- DEMANDE DE PRÊT DE SALLE GRATUITE – RALLYE DÉFI - WEEK-END DE FORMATION**

2023-12-300

Demande de prêt de salle gratuite – Rallye Défi - Week-end de formation

**ATTENDU QUE** le Club Automobile Défi Outaouais, l'organisme qui organise le Rallye Défi, tiendra Coupe des Neiges Rallye X en collaboration avec le Club Auto-Sport la Licorne et Rallye Sport Québec les 6, 7 et 27 janvier 2024;

**ATTENDU QUE** le Club demande le prêt de la salle Danny-Legault, incluant le montage de la salle à ces dates de même que le

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Maryse Gougeon  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle Danny-Legault gratuitement pour la tenue du Week-end de formation et de Rallye-Cross pour le Club Automobile Défi Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8- PAROLE AU PUBLIC**

**9- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2023-12-301**

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 9h30.

\_\_\_\_\_  
Maxime Proulx-Cadieux, Maire

\_\_\_\_\_  
Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.